

**Catherine Margaté**  
**sur la fermeture des sous-préfectures et la rentrée scolaire**

Monsieur le Préfet,

Avant de vous poser deux questions, je voudrais dire l'intérêt que le groupe communiste porte à cette rencontre et à ce rapport annuel de l'activité des Services de l'Etat. Je tiens à souligner, tout particulièrement, la qualité des relations que les Conseillers généraux de notre groupe entretiennent avec les divers services de l'Etat. Des contacts privilégiés de proximité et de conseils avec les services de la Préfecture et des sous-préfectures, appréciés aussi des Maires et des services municipaux mais qui sont, aujourd'hui, menacés par une profonde réorganisation : la révision générale des politiques publiques qui aboutit à un plan de restriction et de rationnement des services publics.

Que vont devenir les services de proximité rendus aux 36 communes quand le transfert des services du contrôle de légalité de la sous-préfecture d'Antony à la préfecture de Nanterre serait programmé, avec bien entendu moins de fonctionnaires ? En sera-t-il de même pour la sous-préfecture de Boulogne ?

Qu'en est-il des décisions de regroupement de communes qui devraient imposer la fabrication des passeports biométriques à certaines d'entre elles ? Avec quels moyens ?

Qu'advient-il de l'accueil des étrangers et des naturalisations déjà si difficile, faute de moyens suffisants, s'ils sont concentrés à Nanterre ?

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, que soient rapidement consultés les élus locaux et les personnels concernés, avant que toute décision négative n'intervienne.

Cette régression générale des politiques publiques touche également l'éducation nationale avec 11 200 suppressions de postes cette année, 20 000 en 2009. Cette véritable saignée dans l'éducation nationale a jeté dans la rue des centaines de milliers de manifestants : lycéens, étudiants, enseignants et parents d'élèves auxquels nous apportons tout notre soutien.

La seule réponse est un projet de loi pour généraliser le service minimum d'accueil à l'école en cas de grève sous la responsabilité des communes alors que les journées d'action résultent des mesures actuelles prises dans la précipitation et sans aucune concertation.

Où est la priorité annoncée à l'école pour 2008 ? Le rapport de l'Inspection d'académie présente toujours « la réussite de tous les élèves, principalement ceux relevant de l'éducation prioritaire et ceux porteurs d'un handicap » comme le principal objectif. Mais cet objectif sera bien difficile à atteindre dans un contexte de réduction des moyens budgétaires et de délégation des crédits sur la base des critères de performances.

Le problème majeur de l'école est l'échec scolaire et le développement des inégalités qui concernent particulièrement les jeunes issus de milieux populaires.

Nous vous demandons d'entendre les enseignants, les parents d'élèves et les Maires qui demandent pour lutter efficacement contre les difficultés scolaires, non pas un empilement de mesures prises dans la précipitation et qui s'avèreront inefficaces car elles auront lieu après une longue journée d'école ou pendant les vacances scolaires, mais des actions et des moyens sur le temps scolaire, avec :

- La scolarisation des enfants de moins de trois ans.
- Des moyens en personnel et de la formation pour le RASED.
- L'amélioration de l'accueil des enfants handicapés, réalisé aujourd'hui à moyens constants comme vous le dites vous-mêmes dans le rapport.

- De valoriser les établissements classés ZEP et REP en améliorant les conditions d'enseignement et en renforçant les moyens.
- Nous demandons également le report de l'application de la loi Darcos avec la poursuite de la concertation pour en mesurer les conséquences.